

RELÈVE D'ENTREPRISE

PROGRAMMES DE FINANCEMENT DE LA MRC DE COATICOOK



PROGRAMME DE SUBVENTION FONDS VITALITÉ ENTREPRENEURIALE

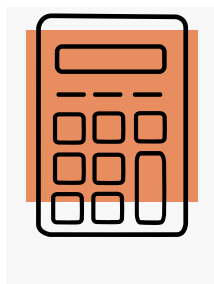
Subvention pouvant atteindre un maximum de 10 000\$ pour couvrir le rachat d'actions, l'achat d'actifs et les honoraires professionnels.



PROGRAMME DE PRÊT RELÈVE

Jusqu'à 250 000\$ en prêt amorti sur un maximum de 10 ans à un taux d'intérêt entre 0% et 4%.

SI L'ENTREPRISE BÉNÉFICIE D'UN PRÊT À LA MRC ET QU'ELLE FAIT L'ACQUISITION D'AU MOINS 25% DES PARTS DE L'ENTREPRISE, ELLE A ÉGALEMENT ACCÈS AU



PROGRAMME DE SUBVENTION DE LA FQM POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS

Subvention pouvant atteindre un maximum de 15 000\$ pour couvrir 50% des frais d'un spécialiste (comptable, avocat, notaire, spécialiste en ressources humaines, etc)

CES PROGRAMMES DE FIANACEMENT SONT DISPONIBLES GRÂCE À LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES PARTENAIRES SUIVANTS:



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

